



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 novembre 2000**

**Mise à jour du tableau des effectifs**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 Novembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Novembre 2000

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal  
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine  
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.  
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric  
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques  
VANDIER

DELIBERATION D200551

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000**

**Direction Ressources Humaines**

**Mise à jour du tableau des effectifs**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Afin de répondre aux nouvelles missions des services, il y a lieu d'adopter le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

### **I - CREATION DE POSTES**

#### **\* DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- 1 poste d'agent administratif chargé du commerce local

#### **\* DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION**

- 1 poste d'ingénieur territorial chargé de l'administration du système d'information géographique.

#### **\* DIRECTION GENERALE**

- 1 poste d'ingénieur subdivisionnaire.

### **SUPPRESSIONS DE POSTES**

#### **\* DIRECTION COMPTABILITE BUDGET**

- 1 poste d'agent administratif qualifié (ce poste ayant été créé par la Communauté d'Agglomération de Niort).

#### **\* DIRECTION GENERALE**

- 1 poste d'ingénieur en chef.

### **II - CREATIONS D'EMPLOIS A DUREE DETERMINEE**

Afin de répondre dans des délais satisfaisants aux demandes d'interventions dans les quartiers (liées à la politique de proximité), il y a lieu de se doter temporairement de moyens supplémentaires dans l'attente des audits d'organisation de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de Niort.

C'est pourquoi, il est proposé de créer, sur la base de l'article 3 alinéa 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, 10 postes pour une durée maximum d'un an ainsi qu'il suit :

#### **\* DICRE**

- 3 postes d'agent technique pour mettre en place 3 camions ateliers répartis en secteur sur le territoire de la Ville ;
- renforcement des principaux services concernés par les investissements en direction de la population (Bâtiments, Espaces Verts).

#### **\* DIRECTION DES BATIMENTS**

- 2 postes de technicien
- 2 postes de surveillant de travaux

#### **\* DIRECTION DES ESPACES VERTS**

- 1 poste de technicien
- 1 poste de surveillant de travaux

- 1 poste d'agent comptable

Ces emplois seront rémunérés sur la base des indices situés à l'intérieur des bornes indiciaires des grilles de la Fonction Publique Territoriale des cadres d'emplois d'agent technique, technicien territorial, agent de maîtrise et agent administratif.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la mise à jour du tableau des effectifs.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)